



**MODALITÉS D'INSCRIPTION**  
**aux Sessions de Développement Professionnel Continu (DPC)**  
**médicales, kinésithérapeutiques, infirmières et odontologiques**  
**de la FNFCEPPCS**

**Attention : chaque session est limitée à un certain nombre de participants**

1. La formation est gratuite (sous réserve du crédit disponible dans l'enveloppe ANDPC du praticien).
2. Les repas et les collations pendant la formation sont pris en charge.
3. Dans le cas d'une formation sur deux jours, la FNFCEPPCS prend en charge la nuit d'hôtel entre les deux jours. Les frais d'hôtellerie la veille de la formation sont à la charge du participant.

**Pour s'inscrire, les 2 étapes suivantes seront à respecter :**

<b>1</b>	<p><b>Créer</b>, si ce n'est pas encore fait, <b>votre compte personnel DPC</b> sur le site <a href="https://www.agencedpc.fr">https://www.agencedpc.fr</a> rubrique Professionnel de santé : <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a>.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cliquez sur « Créez votre compte personnel » dans l'encart rouge de la colonne de droite ;</li><li>• Sur la page qui s'ouvre, choisir, dans le menu déroulant « Mode d'exercice » : « Salarié Centre de Santé conventionné », pour charger le formulaire d'inscription à remplir.</li><li>• Parmi les documents qui vous seront demandés, il vous faudra fournir obligatoirement :<ol style="list-style-type: none"><li>a) Un scan d'une fiche de paie de moins de trois mois ;</li><li>b) Un RIB de votre Centre de Santé au format pdf (ne vous trompez pas, c'est bien du RIB de votre employeur dont il s'agit, celui-ci pourra alors être indemnisé de votre absence) ;</li></ol></li></ul> <p><b><i>Pour toute précision, contactez-nous par tél. au 01 41 17 48 02 ou par mail <a href="mailto:fnfceppcs@gmail.com">fnfceppcs@gmail.com</a></i></b></p>
<b>2</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous <b>inscrire</b> aux sessions de DPC de la FNFCEPPCS en envoyant, par courrier postal à l'adresse indiquée, ou par mail, les <b>modalités d'inscription signées</b>, la <b>fiche d'inscription</b> (au verso), <b>dument renseignée</b>.</li><li>• Joindre à l'inscription, un <b>chèque de caution de 200 euros</b> à l'ordre de la FNFCEPPCS. <i>Le chèque n'est <u>pas demandé ni pour les kinésithérapeutes ni pour les IDE.</u></i></li></ul> <p><b><u>Le chèque de caution sera rendu ou détruit à l'issue de la formation.</u></b> Il restera acquis à la FNFCEPPCS à titre de dédommagement des frais engagés, en cas d'annulation non justifiée moins de 30 jours avant la formation, ou en cas de non-participation à la totalité de la formation qui comprend les différentes étapes du DPC (Formation présentielle / Evaluation). Cette somme ferait alors l'objet d'un reçu.</p>

La FNFCEPPCS délivrera à l'issue de la formation une attestation pour son employeur, lui permettant de justifier les droits à indemnisation auprès de l'Andpc.

**Date et signature du stagiaire**  
**précédées de la mention lu et approuvé**



**FNFCEPPCS – Fédération Nationale de Formation Continue  
et d'Évaluation des Pratiques Professionnelles des Centres de Santé**  
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC sous le n° 2368,  
habilité à dispenser des actions de DPC



**Fiche d'inscription à une session de DPC  
organisée par la FNFCEPPCS, à renvoyer à :**

**FNFCEPPCS - Centre Municipal de Santé Ténine  
74 avenue Pierre Larousse - 92240 Malakoff  
ou par mail : [fnfceppcs@gmail.com](mailto:fnfceppcs@gmail.com)**

***Tous les champs sont obligatoires***

Sexe :  Femme  Homme

NOM d'usage :

NOM de naissance si différent :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

N° RPPS ou Adeli :

Centre de santé d'exercice :

Adresse postale du Centre :

Téléphone du Centre :

Votre Téléphone :

Votre Adresse mail :

**FORMATION(S) CHOISIE(S)**

TITRE	DATE

Je joins le chèque de caution de 200 € établi à l'ordre de la FNFCEPPCS.

*Chèque non demandé ni pour les IDE, ni pour les Kinés.*

**Rappel :**

**La majorité des formations de la FNFCEPPCS ont lieu à MALAKOFF (92240) :**

**au Centre de santé Maurice Ténine, 74 avenue Pierre Larousse,**

**ou à la Maison de Vie Associative, 26 rue Victor Hugo.**

***La FNFCEPPCS se réserve le droit d'annuler une formation  
si le nombre de stagiaires minimum n'était pas atteint.***